ART. 12 N° 15

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 15

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Recettes et équilibre général)

ARTICLE 12

À l'alinéa 33, supprimer le mot :

« seules ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.